

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL***14 octobre 2019*

*Présents : MM.* Michel JANUTH - Bourgmestre, président ;  
Sabine DESMEDT - Première Echevine ;  
Michel PICALUSA, Mourad ABDELALI, Walter BASEGGIO, Sandra DUMONCEAU - Echevins ;  
Jean-Marc ZOCASTELLO, Fabienne FERIER (excusée), Jean-Armand WAUTIER, Lyseline LOUVIGNY,  
Frédéric JADIN, Benoit LANGENDRIES, Pierre PINTE, Maité SAINT-GUILAIN, Guy LECLERCQ-HANNON,  
Pierre ANTHOINE, Hicham EL-KROUF, Jean-Pierre FUMIERE, Giovanni CAPIZZI, Marc JONVILLE, Nunzia  
FONTANAZZA, Annie MEYNEN, Adriana ROCCO, Ali MOHAMED YOUSSEF, Catherine PAYEN, Lise JAMAR,  
Sophie SIMAL, Samuel D'ORAZIO, Marianne ZAPPONE - Conseillers.  
Etienne LAURENT - Directeur général.

Michel JANUTH est absent pour le point 3  
Sabine DESMEDT est présidente pour le point 3  
Pierre PINTE est absent aux points 1, 6, 7, 8, et des points 30 à 77  
Marc JONVILLE est absent au point 1  
Benoit LANGENDRIES est absent aux points 6, 7, 8  
Samuel D'ORAZIO est absent aux points 6, 7, 8, et des points 30 à 77  
Ali MOHAMED YOUSSEF est absent des points 30 à 77  
Benoit LANGENDRIES et Mourad ABDELALI sont désignés scrutateurs.

Le procès-verbal de cette séance est approuvé en date du 12 novembre 2019.

-----  
Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant  
aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.  
-----

**Séance publique**

20191014 (6) Installation de caméras urbaines en 2019

Le Conseil,

Vu la décision du collège communal du 3 octobre 2019 ;  
Considérant le rapport du Service des Affaires Générales ;  
A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article unique - de valider l'installation des caméras de surveillance suivantes :

- Tubize :
  - C4bis (Rue de la Déportation n°6)
  - C5 (Grand Place n°5)
  - C13 (Parking Brenta, Rue de l'Industrie)
  - C16 (Rue de Mons n°144)
  - C18 (Avenue de Mirande carrefour Avenue du Jumelage)
  - C19 (Avenue du Jumelage carrefour Clos des Peupliers)
- Clabecq :
  - Q1 (Place Goffin n°20)
  - Q2 (Rue Saint Jean, bâtiment à droite de l'ancienne maison communale)
  - Q3 (Rond-point Saint Jean carrefour Rue des Déportés)
  - Q4 (Rue de Clabecq, entre la Drève du Viviers et la Chaussée de Nidérend)
- Oisquerq :
  - O1 (Rue de Samme)
  - O2 (Rue du Canal)
  - O3 (Place des Grées du Lou)
- Saintes :
  - S1 (Ecole Rue de Rebecq)
  - S2 (Place Dupont)

---

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

---

- S3 (Chaussée d'Enghien)

---

Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,

Pour extrait conforme le 19 septembre 2024 :

Le Bourgmestre,

L.TORBEYNS

M. JANUTH